

Projet collectif ArScAn « Archéologie du fait urbain » Septième Matinale

A eu lieu le **8 novembre 2022** sur Zoom

9h30-10h : Temps d'échange sur la vie de l'AFU

Point sur le projet (année passée et perspectives futures), son organisation (bureau, membres, coordinateurs) et ses outils (Twitter, blog, HAL, et.). Organisation des prochains événements et rendez-vous pour l'année 2022 (Matinales et Journée d'étude). Questions diverses.

10h-12h : Temps de présentation-discussion

Vincent Merkenbreack (Archéologue départemental, Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais)
L'archéologie préventive à Thérouanne, ou quand un village repose sur plus de 3 m de stratigraphie





Compte-rendu de la communication

Vincent Merkenbreack

(Archéologue départemental, Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais)

L'archéologie préventive à Thérrouanne, ou quand un village repose sur plus de 3 m de stratigraphie

Résumé de l'intervention :

Le cas de Thérrouanne est complexe à aborder et ce pour plusieurs raisons. L'archéologie y est en effet active depuis le XIXe siècle et même si Roland Delmaire a effectué un travail considérable dans le cadre de sa thèse publiée en 1976 et de la carte archéologique publiée en 1994, de nombreuses opérations se sont accumulées dans les années 1990 et la première décennie du XXIe siècle – opérations qui ont fait l'objet d'une première synthèse par Olivier Blamangin, Benoît Leriche et Véronique Devred – et plusieurs encore depuis 2010 avec des données qui se trouvent ainsi dans des dizaines de rapports et articles. Ainsi, depuis 2017, ce sont 4 fouilles et 20 diagnostics qui ont été réalisés sur le territoire de *Tervanna*, et si l'on remonte ne serait-ce qu'à l'année 2009, en totalité, ce sont 81 734 m² qui ont fait l'objet d'une prescription par l'État. À Thérrouanne, les possibilités d'intervention sont toujours limitées en termes de surface et de profondeur d'investigation ce qui complexifie les opérations de terrain surtout lorsque l'on doit intervenir sur une stratigraphie de plus de 4 m par endroit ; d'autre part, cela induit un biais non négligeable concernant les phases les plus précoces difficilement atteignables. L'histoire et le destin de Thérrouanne aux époques médiévale et moderne ajoutent là aussi un biais notamment dans notre perception de la topographie de la ville durant l'Antiquité tardive car une partie des strates archéologiques de cette période est potentiellement arasée voire inexistante du fait des occupations postérieures et également en raison du vaste démantèlement dont la ville a fait l'objet après le siège et la destruction de 1553.

État de la recherche sur Thérrouanne antique

Avec les récentes interventions archéologiques couplées aux données anciennes, il semble que nous ayons localisé avec certitude toutes les « nécropoles » de Thérrouanne. On dénombre ainsi quatre zones funéraires pour la capitale des Morins, deux au nord de la Lys, deux au sud. Pour les nécropoles du Bois Robichet et du Mont Saint-Martin, les limites commencent à se dessiner plus nettement au gré des opérations archéologiques. La nécropole du Mont Saint-Martin, à cheval sur les communes de Thérrouanne et de Saint-Augustin, est *a priori* la nécropole principale de la capitale au regard de son étendue et du nombre de sépultures découvertes depuis plusieurs siècles. De plus, elle est également caractérisée par une nécropole de bûchers de type urbain avec de nombreux recoupements. Le secteur au sud de la ville présente un aspect bien différent. En effet, on n'observe pas de réelle dichotomie entre le monde des morts et celui des vivants mais bien un fonctionnement en îlots qui selon les

périodes cohabitent avec de l'habitat et/ou des secteurs voués à l'artisanat. Pour l'heure nous connaissons des tombes de la première moitié du I^{er} siècle jusqu'aux dernières décennies du IV^e siècle voire du début du V^e siècle.

Une des avancées de ces dernières années est la mise en évidence des limites de l'urbanisme de *Tervanna*, au moins sur certains secteurs au nord de la Lys. Les faubourgs de la capitale au sud de la rivière ont pour l'heure des limites un peu floues, ce qui doit d'ailleurs correspondre en partie à une réalité antique, mais au fur et à mesure des interventions archéologiques, l'emprise au sol du chef-lieu de la cité des Morins se précise et il apparaît au regard de la superficie pour le moment estimée autour de 140 hectares (pour la ville et ses *suburbia*). Les récentes interventions archéologiques nous permettent également d'aborder avec un regard neuf l'organisation et la forme de l'habitat à *Tervanna*.

Concernant l'habitat, pour l'heure, seuls des plans partiels sont connus ; c'est ici lié à la fois aux possibilités limitées d'investigations en aire ouverte notamment au sein de la *Vieille Ville*, mais aussi du fait que certaines constructions découvertes de type habitat sont de grande dimension au nord de la Lys. Si l'existence de grandes *domus* de type urbain est désormais attestée depuis ces dernières années, de même que la décoration d'enduits peints, on ne peut que constater pour le moment l'absence de mosaïque ou bien de grands ensembles décoratifs.

Les données récentes concernant l'artisanat et le commerce à Théroouanne nous permettent en premier lieu de revoir le constat que Roland Delmaire effectuait en 1976, à savoir que la Morinie est peu ouverte sur l'extérieur, en dehors du Boulonnais. Il est vrai qu'alors les données manquaient. Avec l'essor de l'archéologie de sauvetage puis préventive, nous renouvelons indéniablement nos connaissances sur ce sujet pour la capitale des Morins en particulier. Les faubourgs de la ville romaine sont donc des lieux de productions (poteries, métallurgie, extraction de craie, fabrication de chaux, retaille de meule et peut-être boucherie) mais toute la ville est consommatrice de biens produits en local, importés d'autres secteurs de la Morinie ou de la Gaule Belgique mais également de beaucoup plus loin à l'exemple des marbres mis au jour au sein de la *Vieille Ville* ou de mobilier lapidaire de mouture ou bien encore de pierres à aiguiser.

La Lys a conditionné l'installation de la capitale des Morins à l'époque romaine et Théroouanne constitue un gué. Les secteurs non occupés dans l'Antiquité en raison des crues ont été caractérisés au niveau du collège mais les Morins de la capitale ont su dompter la nature comme en témoigne le cours de la Petite Lys qui semble canalisé à l'époque. La zone à l'est du cours d'eau a livré de nombreux indices d'occupation et plusieurs rues ce qui indique là aussi que ce secteur aujourd'hui inondable était entretenu et maîtrisé à l'époque romaine. La Lys constitue le point d'ancrage de la ville au même titre que la trame viaire constitue son squelette. Mais là aussi les Morins de *Tervanna* ont fait montre d'ingéniosité et de technicité en tant que bâtisseurs en modifiant complètement le paysage par l'édification de terrasses afin de faciliter et très vraisemblablement de magnifier l'implantation urbaine avec une réelle scénographie urbaine.

Concernant la connaissance du système viaire, même si aux abords de la ville la topographie dicte l'implantation des rues et explique certaines irrégularités, les récentes opérations d'archéologie préventive ont révélé de nouvelles rues, le potentiel *cardo maximus* de la capitale, et le début d'un carroyage commence à se dessiner entre le quartier des *Bachinets* et la *Vieille Ville*.

La question de l'emplacement des édifices publics romains de Théroouanne reste ouverte. On ne peut douter de leur existence mais force est de constater que les preuves archéologiques demeurent rares. On ignore tout en effet de l'emplacement du *forum* de Théroouanne et des différents édifices publics et religieux même si, concernant le *forum*, le secteur de la cathédrale ou les abords semble se préciser, aidé en cela par l'existence des terrasses qui jouent un rôle dans la scénographie urbaine. En effet, placer le *forum*, le cœur de l'urbanisme civique, civil est religieux du *caput civitatis Morinorum* sur les hauteurs de la ville prendrait naturellement tout son sens. L'existence de temples

ou d'édifices religieux n'est pas prouvée pour l'instant par l'archéologie mais est assurée par l'épigraphie puisque l'on connaît un flamme (vraisemblablement de Minerve) ainsi qu'un prêtre municipal de Rome et d'Auguste.

En 1976, Roland Delmaire faisait un état de la question concernant le rempart gallo-romain de Thérouanne précédemment et prétendument identifié sous la cathédrale. Il finit par mettre en doute son antiquité après de nouvelles fouilles et une analyse des données anciennes. En 1994, R. Delmaire réitère ses propos en l'absence de données archéologiques nouvelles et fiables. Ainsi, l'existence d'une enceinte urbaine antique restait discutable et à prouver. Depuis 2015, nous avons levé le doute quant à l'existence d'une enceinte urbaine tardive à *Tervanna*.

Thérouanne ville épiscopale

Bien que logiquement plus faciles à caractériser archéologiquement au sein de la *Vieille Ville*, les vestiges des périodes médiévale et moderne n'en demeurent pas moins complexes à aborder et à repérer principalement en raison du pillage intensif intervenu après le siège de 1553. On connaît quelques occupations (des fermes ?) en périphérie de la Vieille Ville, mais l'essentiel se concentre à l'intérieur des remparts que l'on distingue ici sur le plan mais qui n'existent plus aujourd'hui que sous la forme de levées de terre et de secteurs boisés. Revenons ici rapidement sur une des rares fouilles intra-muros menée sur l'un de mes diagnostics par une collègue de l'Inrap, le long de la rue Saint-Jean, axe principal qui mène de la Lys à la cathédrale. Petit aparté concernant la cathédrale. Je ne vais pas vous présenter cette dernière, ce serait trop long mais je tiens juste à rappeler le fait que le premier évêque de Thérouanne, Audomaros, a été canonisé sous le nom de Saint-Omer et que l'on connaît une cathédrale dès l'époque carolingienne. Pour en revenir à l'opération de fouille menée en 2021 sur une parcelle vouée à la construction d'un pavillon, une partie de la rue principale et des ruelles ont été découvertes, de même que des activités artisanales sous la forme d'une forge et d'un atelier de poterie. C'est ici le 3^{ème} four découvert intra-muros pour le XIV-XV^e siècle. Le rapport étant encore en cours, je ne peux aller plus loin dans cette présentation mais je vous montre ici quelques illustrations des autres vestiges mis au jour, du bâti, une tombe (découverte au diagnostic).

Thérouanne fait l'objet de 3 sièges dans la première moitié du XVI^e siècle, 1513, 1537 et celui qui lui sera fatal en 1553, par Charles Quint. On observe ici ou là des traces de ce dernier siècle avec des pans de murs effondrés, des carcasses enterrées rapidement ou bien encore des boulets mis au jour fréquemment. Il y aurait encore beaucoup à dire. Je voudrais terminer cette présentation rapide par deux illustrations d'une fouille que j'ai menée en début d'année à l'extérieur de la Vieille Ville où j'ai découvert (entre mes tranchées de diagnostic) un nouveau four du XIV^e siècle (pour la céramique et la TCA), four de très belle taille et bien conservé. Nous avons également mis au jour une tranchée du siège de 1553. Il y aurait encore beaucoup à dire et la bibliographie est foisonnante concernant Thérouanne. Le travail de recherche et le travail archéologique continu dans ce village de 1000 habitants, je dois d'ailleurs faire un diagnostic prochainement dans la Vieille Ville. Au-delà de la recherche, nous travaillons régulièrement systématiquement à la valorisation auprès du plus grand nombre (visites de chantier, conférences grand public, interventions au collège du village ou bien encore application numérique sur smartphone).

Lien vers le Pays d'Art & d'Histoire de Saint-Omer et le nom de l'application smartphone : <https://www.patrimoines-saint-omer.fr/Les-actualites/Application-Time-loop-Therouanne-Archeologie-preventive>

La maison de la Morinie, maison de services dans le village de Thérouanne : <https://www.ca-pso.fr/poles-territoriaux/maison-morinie/>

[https://archeologie.pasdecals.fr/recherche/resultat/\(ezxform_token\)/931c7214554a1c56a469563c447457ec4d160bdc/\(keywords\)/th%C3%A9rouanne](https://archeologie.pasdecals.fr/recherche/resultat/(ezxform_token)/931c7214554a1c56a469563c447457ec4d160bdc/(keywords)/th%C3%A9rouanne)

Vous avez quelques articles et certains rapports préventifs sur ma page academia :

<https://univ-lille.academia.edu/VincentMerkenbreack>

Discussion :

Camille Gorin (CG) : vous avez évoqué la présence d'un moulin hydraulique. Quelle est sa date ? Quels sont les autres aménagements des cours d'eau que vous avez pu mettre en valeur ? Quel fut leur rôle pour la ville ?

Vincent Merkenbreack (VM) : aucun vestige du moulin n'a pu être retrouvé à ce jour. Sa présence probable dans la ville vient du fait que beaucoup de matériels liés à des activités de mouture ont eux été retrouvés. Une boulangerie a aussi été mise à jour. La Lys prend sa source à 4km de Théroanne. Aujourd'hui c'est un petit ruisseau. La petite Lys est canalisée probablement à l'époque romaine. De l'autre côté le cours d'eau est canalisé pour une abbaye. Je pense que le cours d'eau était navigable avec des embarcations à fond plat. Théroanne était un passage à gué, étymologiquement son nom signifierait peut-être « le passage à gué des taureaux ».

CG : aucun pont n'a pu être localisé ?

VM : non. Dans les années 70, il y avait des rumeurs qui circulaient parmi les habitants à propos de dalles situées en fond de rivière, mais ce ne sont que des rumeurs.

CG : est-ce que des fouilles sous-marines pourraient être envisagées ?

VM : pour pouvoir retrouver quelque chose il faudrait taper dans les berges. Or les maisons sont construites très près de la rivière ce qui rend impossible ce genre d'opération.

Emilie Cavanna (EC) : est-ce qu'une étude archéogéographique est prévue ? On peut imaginer que les planimétries se sont transmises ?

VM : Aurore Di Liberto a soutenu [sa thèse](#) sur le parcellaire dans la région il y a deux semaines. Mais la vieille ville est encore à explorer.

EC : oui, parce que je vois que vous êtes au carrefour de voies de grands parcours. En variant les échelles, on verrait des choses probablement très intéressantes !

VM : oui, il y aurait un travail de thèse à faire ! Très clairement.

EC : avez-vous exploré la cartographie ancienne ? Le fond de la BNF par exemple ?

VM : malheureusement une grande partie de la documentation a disparu. On n'a quasiment rien en termes d'archives avant la mi-XIXe.

EC : est-ce qu'il y a eu des campagnes de prospection géophysique et/ou un LIDAR ?

VM : oui, tout à fait, mais je ne récupère les données que maintenant petit-à-petit. J'aimerais bien construire un SIG avec toutes ces données.

Nicolas Revert (NR) : en dehors de quelques inhumations mérovingiennes et de la cathédrale carolingienne, est-ce qu'il y a des indices de permanence de l'occupation de type urbaine au HMA ?

VM : on a très peu de données pour le HMA malheureusement. Je pense qu'on a une ville à deux enceintes à un moment, mais ce ne sont que des hypothèses.

NR : on a plus une vision d'une ville qui renaît à l'époque carolingienne ?

VM : oui mais notre vision est tronquée. Les occupations modernes ont arrasé en grande partie les vestiges de cette époque.

Léa Hermenault (LH) : que se passe-t-il après le XVI^e siècle ? A-t-on des traces d'occupations ponctuelles liées aux activités de récupération de matériaux par exemple ?

VM : il n'y a pas de traces archéologiques d'occupations potentielles liées à la récupération des matériaux. Des maisons commencent à être reconstruites fin XVI^e siècle, 50 ans environ après le siège et la destruction. Le village se reconstruit entre les deux bras de la Lys. Toute la vieille ville médiévale reste inhabitée jusqu'au début du XX^e siècle.

LH : est-ce que la petite agglomération entre les deux bras continue à profiter de l'intégration de l'ancienne ville dans le réseau de grands parcours ?

VM : il n'y a plus beaucoup d'activités économiques ! Après le siège cela devient un hameau. Ils sont même allés jusqu'à saler le sol de la vieille ville pour que personne ne s'y réinstalle.

Bruno Desachy (BD) : tu disais t'interroger sur le mode d'intervention que l'on pourrait mettre en place pour pouvoir intervenir lors de travaux. Peut-on envisager que le PCR puisse chapoter des opérations programmées, notamment au niveau de l'espace non constructible aujourd'hui ?

VM : J'ai de très bonnes relations avec les habitants et la municipalité. Je sais donc où je pourrai intervenir pour avoir de bons résultats. J'envisage en effet de lancer des opérations programmées, sur mon temps personnel, en collaboration avec mon laboratoire, afin de former des étudiant-e-s et récolter encore davantage de données.

BD : tu envisages des interventions très précises, des sondages presque chirurgicaux, pour évaluer le potentiel plutôt qu'une grosse fouille ?

VM : d'abord en effet des sondages puis lancer une grosse fouille, avec des étudiant-e-s mais aussi avec des habitants et une semaine de fouille avec des collégiens encadrés par les étudiant-e-s de l'université. Mais je suis encore en train d'y réfléchir, parce que cela ne pourra pas se faire dans le cadre de mon travail, mon employeur ne souhaitant pas s'investir dans des fouilles programmées.

Hélène Dulauroy-Lynch (HDL) : vous pensez lancer ces fouilles programmées en vous adossant à une association ?

VM : je suis membre du laboratoire HALMA, je suis membre de la société des antiquaires de la Morinie très active depuis le XIX^e et je travaille avec le Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Omer et je sais qu'ils sont friands de ce genre de chose.

BD : peut-être qu'une fois que tu auras montré tout le potentiel d'une activité programmée avec des petits sondages, ton employeur décidera de s'investir à son tour dans ce type d'aventure ?

VM : tout à fait !

BD : est-ce que ta thèse sera accessible sur HALSHS ?

VM : oui je pourrais envisager de le faire. Au-delà de cela, j'envisage une publication papier. Je peux aussi vous la communiquer sur demande.

VM : avez-vous des retours sur la question de la réglementation autour des « diagoilles » ?

BD : il n'y a pas de solution miracle, mais nous avons consacré une journée d'étude à la question de l'encadrement de cette veille archéologique. Vous pourrez retrouver notre compte-rendu [ici](#). On peut en fait traiter ces interventions selon le titre 2 du livre 5 du code du patrimoine, ce qui est lourd parce qu'il faut un fait générateur qui peut déclencher une prescription, soit du titre 3, c'est à dire en dehors du préventif, donc plus légère, mais qui ne déclenche aucune allocation financière. Après il y a peut-être moyen d'obtenir de petites aides ponctuelles de la part d'un laboratoire.

BD : j'imagine qu'il faudra régler le futur des données collectées dans le PCR. Une série de fouilles programmées pourrait se faire sous un autre PCR qui pourrait s'occuper de collecter toutes ces données.

VM : Je voudrais en effet mettre en place un SIG avec toutes les infos, c'est d'ailleurs l'avis de la CTRA.

BD : tu pourrais lancer un projet de type « synthèse d'archéologie urbaine », avec un SIG pour constituer une carte de potentiels.

EC : avez-vous des problèmes de prospections illégales ?

VM : oui bien sûr. Dernièrement, on en a vu venir de nuit, en bande pour piller. Les élus locaux sont bien au fait et sont très vigilants.

EC : vous pourriez utiliser les ressources disponibles sur Huma-Num, notamment [la fabrique numérique du passé](#), mis en place par Laurent Costa, afin de pouvoir visualiser et diffuser les données collectées.

VM : pour conclure, n'hésitez pas à aller visiter Théroouanne !

NR : le musée est très sympathique !